

# SICAF SOFRAGI

Août 2020

## OBJECTIF DE GESTION DU FONDS

La SICAF est gérée de façon discrétionnaire en vue de faire bénéficier, sur le long terme, ses actionnaires de sa gestion. Son portefeuille pourra comprendre tout type d'instruments financiers, de dépôts et de liquidités, éligibles à l'actif des SICAF et répondant à l'objectif de gestion.

### AVERTISSEMENT

Contrairement à une Sicav, une SICAF possède un capital fixe. Les actionnaires ne peuvent donc se faire racheter leurs titres à tout moment auprès de la SICAF. Sofragi étant cotée en Bourse, la liquidité a vocation à être assurée par le marché. En conséquence, le prix de cession via le marché peut ne pas être corrélé à l'actif net. **La cotation en bourse expose donc l'actionnaire à un risque de liquidité et à un risque de décote.**

## COMMENTAIRE DE GESTION

Du 01/08/2020 au 31/08/2020

A la différence du mois de juillet, l'ensemble des indices, à l'exception du MSCI Emergent Latam (-6,2%), se sont inscrits dans le vert : le MSCI World affiche une performance de +6,2%, le MSCI China +5,7%, le Japon +6,6%. En parallèle, après une longue phase de consolidation horizontale depuis début juin, les indices européens reprennent le chemin de la hausse à pas mesurés : Stoxx 600 +3,1%, Euro Stoxx 50 +1,7%. Au sein de cette zone, Paris gagne +3,4%, Madrid +1,3%, Milan +2,8% et Francfort +5,1%. Ces derniers sont emportés par l'euphorie qui règne sur les grands indices américains S&P +7,2% et surtout Nasdaq +9,7%. L'envolée de Wall Street est le résultat de la santé insolente des GAFAM. La hausse est plus globalement entretenue par les valeurs qui bénéficient du mouvement de digitalisation de l'économie et de la modification des modes de consommation. Cette tendance a été accélérée par la crise sanitaire.

Les tensions sino-américaines qui s'aggravent et les publications macroéconomiques contrastées auront été reléguées au second plan.

Aidée par les gouvernements et les Banques Centrales, la psychologie des investisseurs n'a eu cesse de s'améliorer.

Ainsi, les gouvernements européens ont écarté à tour de rôle les scénarios de re-confinement total tels que nous les avons connus en mars/avril 2020. De même la FDA a envoyé des messages encourageants sur les traitements à venir contre le Covid-19. De leur côté, les Banques Centrales ont elles aussi alimentées la tendance haussière. La banque de Chine (la POBC) a procédé à des injections massives de liquidités et a réaffirmé sa volonté de poursuivre l'ouverture du secteur financier.

Ce sont les propos très accommodants de Monsieur Powell lors du symposium de Jackson Hole qui ont comblé les investisseurs. Ce dernier a officialisé de nouveaux objectifs en matière d'inflation. A l'objectif habituel de 2%, la FED a substitué une cible moyenne modérément supérieure à l'objectif de 2%, pour compenser les périodes où l'inflation a durablement été sous le seuil de 2%. De même, la FED a inscrit comme prioritaire l'objectif de plein emploi et a indiqué qu'un niveau de taux bas ne sera pas en soi une source d'inquiétude si les pressions inflationnistes restent modérées.

A la suite de la nouvelle doctrine de la FED, sur les marchés obligataires, les rendements se sont redressés effaçant le mouvement de baisse du mois dernier. Aux Etats-Unis, le 10 ans a progressé de 18 pnb. Les emprunts d'Etat de même maturité allemands et français ont enregistré un rebond de 13 et 10 pnb à -0,40% et -0,10%. Les spreads de l'Italie (-5 pnb) et de l'Espagne (-6 pnb) ont prolongé la tendance observée en Juillet, conséquence des avancées politiques au sein de l'Union Européenne.

Dans cet environnement moins averse aux risques, le prix de l'or consolide après le rallye haussier constaté depuis le début de l'année (+ 29,7%).

Autres facteurs qui soutiennent la tendance, les publications semestrielles des entreprises ont dépassé assez nettement des attentes excessivement prudentes. De même, on a assisté à une activité fournie dans le M&A.

Dans une logique patrimoniale, nous avons mis à profit le doublement des cours de Deutsche Post depuis son point bas pour alléger la position.

La valeur liquidative de SOFRAGI affiche une contribution positive de 1,39% en août 2020 et une baisse de -10,03% depuis le 31 décembre 2019, coupon réintégré. Le cours de bourse au 31 août 2020 présente une décote de 8,44% par rapport à la valeur liquidative à la même date.

Forme juridique	Société d'investissement à capital Fixe (SICAF)
Date de création	06/03/1946
Code Isin	FR0000030140
Dénomination	SOFRAGI Société Française de Gestion et d'Investissement
Code Bloomberg	SOFR FP Equity
Société de Gestion	Cybèle Asset Management
Périodicité de la VL	Quotidienne - publication sur www.sofragi.fr
Conservateur - Teneur de Compte	Caceis Bank
Dépositaire	Caceis Bank
Gestion administrative et comptable	Caceis Fund Administration
Commissaire aux comptes	PricewaterhouseCoopers Audit
Frais et charges annuels	1 % (taux maximum) de l'actif net hors taxes
Durée minimale de placement recommandée	5 ans

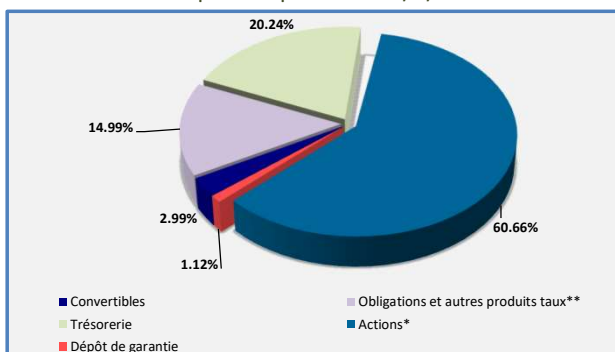
### 31/08/20

VALEUR LIQUIDATIVE :	1594.57	€
COURS DE BOURSE :	1507.87	€
ACTIF NET TOTAL :	159.457	M€
NOMBRE D' ACTIONS :	100 000	

### Principales lignes actions du portefeuille au 31/08/2020

	en % actif net	Valorisation (K€)
NESTLE SA-REG	2.66%	4 223.93
ENEL SPA	2.62%	4 173.95
AIR LIQUIDE	2.50%	3 982.95
SIEMENS AG-REG	2.32%	3 701.12
BOUYGUES	2.09%	3 325.00

### Composition du portefeuille au 31/08/2020



\*\*dont 7.83% d'OPCVM majoritairement investis en obligations

\*Exposition Brute : 60.66%

\*Exposition Nette : 47.97% après couverture sur Euro Stoxx 50

# SICAF SOFRAGI

Performance Cumulée de la Valeur Liquidative au 31/08/2020	Depuis 31/12/19	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
<b>SOFRAGI</b>	-10.03%	1.39%	-4.22%	-5.66%	-4.13%	9.99%

Performances coupons nets réinvestis. Sources : Cybèle Asset Management  
 Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances ne font l'objet d'aucune garantie.

## Performances annuelles de la Valeur Liquidative (coupons réintégrés)

Sofragi	
2019	14.29%
2018	-9.01%
2017	5.53%
2016	9.46%
2015	9.39%
2014	8.71%
2013	14.42%
2012	10.03%
2011	-7.82%
2010	7.17%
2009	19.21%
2008	-20.96%

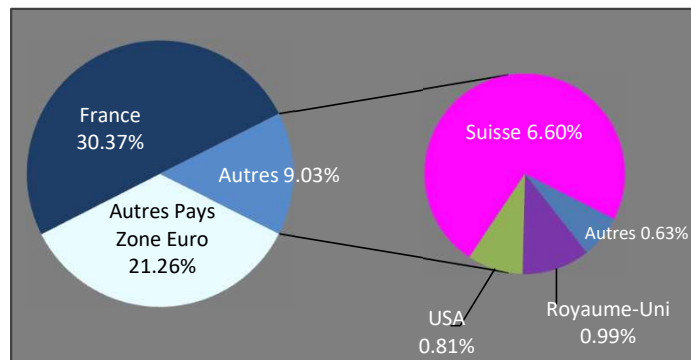
## DIVIDENDES

Dans le cadre du dispositif d'exonération d'impôt sur les sociétés dans lequel SOFRAGI s'est placé, le dividende versé est au moins égal au bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report à nouveau bénéficiaire. Le bénéfice de l'exercice est principalement constitué de la somme des revenus et des plus-values nettes de cession, après déduction des charges, en tenant compte, le cas échéant, des éventuelles provisions comptables à constituer au titre de l'exercice (notamment lorsque le portefeuille de valeurs mobilières est en situation de moins-value latente).

Exercice	Détachement	Dividende net
2019	01/07/2020	145.78 €
2018	14/06/2019	52.00 €
2017	18/06/2018	141.90 €
2016	16/06/2017	108.70 €
2015	16/06/2016	183.20 €
2014	18/06/2015	100.62 €
2013	19/06/2014	77.39 €
2012	21/06/2013	53.93 €
2011	21/06/2012	60.20 €
2010	08/07/2011	56,37 €*
2009	04/06/2010	48.66 €
2008	10/06/2009	55.37 €

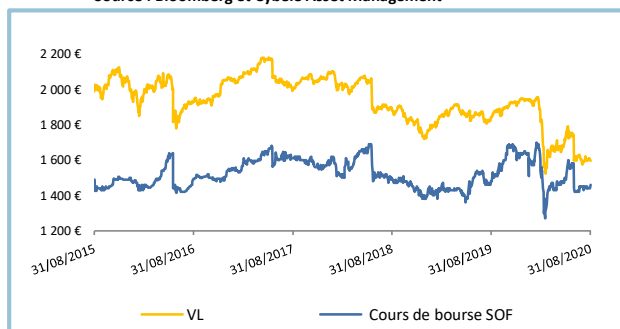
\* dont 26,45 € détachés le 21/06/2013

## Répartition de la part action par pays au 31/08/2020

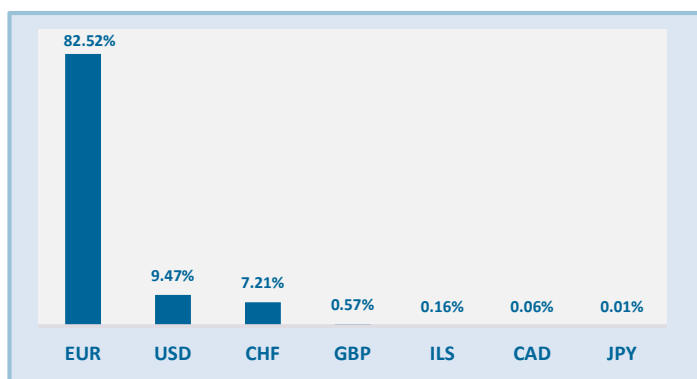


## Evolution de la Valeur Liquidative et du cours de bourse sur 5 ans - ex coupon

Source : Bloomberg et Cybèle Asset Management



## Répartition du portefeuille par devise (en % de l'actif net) au 31/08/2020



Les informations contenues dans ce document ont été établies à partir de données considérées comme fiables. Sofragi et Cybèle Asset Management ne peuvent cependant en garantir l'exactitude et se réservent la possibilité de les modifier à tout moment. Avant de prendre une décision d'investissement, l'investisseur doit tenir compte notamment de sa situation personnelle, de ses besoins de liquidité, de la composition de son patrimoine, de son aversion au risque et de ses objectifs d'investissement. Il doit également se renseigner sur le régime particulier des SICAF, distinct de celui des SICAV.